

B 10
Textes édités et présentés par
Ida Simon-Barouh et Véronique De Rudder

Migrations internationales et Relations Interethniques

Recherche, politique et société

*Actes du colloque Migrations Internationales
et Relations Interethniques
Rennes 18-19-20 septembre 1997*

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris - FRANCE

L'Harmattan Inc
55, rue Saint-Jacques
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9

Colloque "Migrations Internationales et Relations Interethniques. Recherche, Politique et Société", organisé par le Groupement De Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (G.D.R. n°1174) :

Centre d'Études des Migrations et des Relations Inter-Culturelles, Strasbourg 2 - Centre d'Étude et de Recherche sur les Relations Inter-Ethniques et les Minorités, Rennes 2 - Centre Interdisciplinaire de Recherches et d'Études Juives, Toulouse Le-Mirail - Centre Pierre Léon, Lyon 2 - Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris - Centre d'Études Historiques, E.H.E.S.S. - Équipe de Recherche "Les étrangers dans l'État nation : nationalismes et internationalisme", Paris 8 - Institut National d'Études Démographiques - Institut de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman, Aix-en-Provence - Migrations Internationales, Espaces et Sociétés, Poitiers - Groupe de Recherche sur la Socialisation, Lyon 2 - Psychologie Anthropologique Interculturelle, Paris 8 - Équipe de Recherche sur la Socialisation, l'Interaction et les Identités Sociales, Nice - Unité de Recherche Migrations Internationales et Sociétés, Paris 7 et Paris 8 - Réseau d'Information sur les Migrations Internationales, C.N.R.S. et Paris 8

Couverture : François Demont

Ouvrage publié avec le concours de l'Association pour le Développement de l'Étude et de la Recherche sur les Relations Inter-Ethniques et les Minorités (ADERIEM), Le Fonds d'Action Sociale (FAS), La Mission Recherche-Expérimentation (MIRE)

Introduction

Véronique De Rudder et Ida Simon-Barouh

Dans l'avant propos de l'ouvrage *Les Étrangers dans la ville* — qui reprenait les communications d'un colloque tenu à Rennes — Pierre-Jean Simon écrivait que le “défi” lancé par “la question des étrangers” aux sciences sociales d'aujourd'hui était de “contribuer à l'émergence de cette idéologie, qui n'est pas neuve, assurément, car depuis des siècles elle se cherche en plusieurs traditions, mais que la situation générale du monde tel qu'il va et particulièrement de nos pays tels qu'ils changent, impose avec force, l'idéologie du pluralisme et de l'universalisme concret, d'un humanisme véritablement anthropologique [...]”¹

Dix ans plus tard, l'acuité de ce défi a fait les riches heures de ce “nouveau colloque de Rennes”, qui pris en charge, cette fois encore, par le CERIEM, a été organisé par le Groupement de recherche “Migrations internationales et relations interethniques” du CNRS, c'est-à-dire par un réseau de chercheurs qui ont mis en commun leurs travaux, leurs hypothèses et leurs interrogations. Ceci n'est pas anecdotique : en France, les années qui séparent les deux événements ont été celles de la reconnaissance d'un champ de recherche jusque là marginalisé et quasiment illégitime. Aujourd'hui, il est licite et même bien venu de parler de relations interculturelles ou interethniques, de l'émergence d'“identités particulières” dans des sociétés qui se figuraient comme unitaires à coup de roman national et d'“ethnicité fictive”, pour reprendre l'expression d'Étienne Balibar², et de se demander si la “fragmentation culturelle” remet ou non en cause le “modèle républicain

1 Pierre-Jean Simon et Ida Simon-Barouh (éds.), *Les étrangers dans la ville. Le regard des sciences sociales*, Paris : L'Harmattan, 1990.

2 Étienne Balibar, “Racisme et nationalisme”, in Étienne Balibar et Emmanuel Wallerstein, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris : La Découverte, 1988.

d'intégration" — en fait prototypique d'une politique d'assimilation par le haut. Bref, le thème est à la mode et il se dit et s'écrit, à ces propos, beaucoup de choses qui ont souvent peu à voir avec la recherche et beaucoup avec la politique. C'est d'ailleurs pourquoi on aurait bien tort de penser que cette sortie de l'ombre est synonyme de moindre suspicion sur les analyses que nous pouvons produire. Quoiqu'il en soit, disons-le sans forfanterie, les organisateurs de ce colloque ont le sentiment d'avoir, par leur patient travail, si longtemps tenu pour marginal et même "dangereux", contribué à jalonner un débat qui peut, maintenant, se tenir au grand jour, et dont témoigne, notamment, cet ouvrage.

Le thème de réflexion proposé aux chercheurs était donc, comme le sous-titre l'indique, "Recherche, politique, société". Il y a à la fois une grande diversité et une certaine unité dans la façon dont ceux qui nous ont fait l'amabilité de répondre à notre invitation se sont appropriés ce sujet. Nous avons tenté de rendre compte de la diversité en "classant" leurs contributions dans les diverses parties de cet ouvrage, tout en sachant que — comme toujours, et heureusement — aucune ne se "tient" entièrement dans la rubrique où on l'a rangée. Il est plus malaisé de rendre compte de leur unité. Mais tout de même, on verra bien que tous ont traité de *relations* et invalidé, directement ou indirectement, toute tentative de "poser" descriptivement et substantiellement des groupes, de migrants ou d'"ethniques", avant même que d'envisager leur interaction. Tous, aussi, ont pris l'interrogation sur le rapport entre la recherche et la politique au sérieux. Une partie des contributions qui suivent s'intéressent d'ailleurs, comme nous l'espérons, directement au rapport entre *le savant et le politique*, et proposent des analyses réflexives sur les conditions sociales et politiques de la production de connaissances comme sur le rôle des sciences sociales dans l'inspiration ou la décision politiques. Mais, à l'évidence, on a renoncé à dissenter sur les "problèmes" que "posent" les minoritaires pour regarder non seulement la façon dont ils sont traités, mais encore la façon dont ils sont socialement constitués comme "autres", c'est-à-dire à la fois comme différents et inégaux.

C'est ici que l'horizon qu'assignait Pierre-Jean Simon aux sciences sociales apparaît réellement comme une problématique interne à la recherche. Car les différences socialement significatives (les autres sont innombrables et ne font l'objet ni d'inventaires, ni de frontières, ni d'imputations ou de revendications sociales) sont, que l'on sache, toujours prises dans des rapports inégalitaires qu'elle renforce ou

construit. La différence, comme l'a montré Colette Guillaumin, "minorise", ce qui signifie qu'elle subordonne.

C'est pourquoi il n'est guère possible, si l'on s'intéresse aux rapports sociaux, de jamais conserver à la notion de culture toute son innocence anthropologique. La captation idéologique de la culture invente ou falsifie les "différences culturelles" et les transforme en inégalités ethniques, soit *ipso facto* en enjeux sociaux et politiques. Il n'y a d'ailleurs nulle part de problème de pluralité culturelle qui demeure un problème strictement culturel. Celle-ci se traduit toujours tout à la fois dans les structures sociales, économiques, politiques et dans les luttes de classement. Les textes qui suivent montrent comment et combien les histoires nationales, impériales, coloniales ont façonné la production d'altérité et continuent de modéliser la mise en situation minoritaire, tout en organisant les hiérarchies ethniques.

C'est ainsi que la réflexion sur ce que peut être une politique de multiculturalisme, et plus encore sa mise en oeuvre, apparaissent effectivement comme un défi.

Toute "politique de reconnaissance", pour reprendre l'expression de Charles Taylor, se heurte à la difficulté, voire à l'impossibilité de banaliser la différence culturelle, de la "cantonner" au culturel. Elle se heurte aussi au risque de l'assignation identitaire et, le cas échéant, communautaire. Une telle opération est-elle possible, et à quelles conditions ? Quoiqu'il en soit, l'"option multiculturaliste" semble bien exiger aussi que soit mise en oeuvre, sinon dans le même mouvement, au moins dans le même temps, une politique visant à réduire l'inégalité des chances (et non seulement des droits). Il y a là une voie étroite et un risque réel de voir l'idéal pluraliste se transformer en différencialisme tempéré de tolérance. Mais a-t-on encore le choix et peut-on encore tenter de se soustraire à ce défi ?

La citoyenneté d'aujourd'hui, en ces divers pays dont on parle ici, ne peut plus se satisfaire de l'hégémonie du groupe dominant et de l'écrasement dans l'indignité des cultures et des groupes culturels minoritaires. La promesse assimilationniste d'intégration égalitaire n'a pas fait ses preuves et l'exigence de démocratie comporte désormais une politique de dignité.

On peut s'en réjouir ou s'en inquiéter, mais cela indique que le travail qui s'impose, désormais, est de revisiter et de reconstruire un universalisme réel, pratique et praticable. Contrairement à ce que l'on dit, en France, pour récuser par avance toute évocation du

multiculturalisme, il est probablement possible de sortir de l'alternative étouffante entre universalisme et communautarisme ou différencialisme.

Relever le défi est nécessaire, quoiqu'en veuillent les États nationaux qui tous, selon des modalités et à des degrés divers, tentent de confisquer la production des identités légitimes et la clôture des identités illégitimes.

Cela passe probablement par une pluralisation et une conflictualisation de la notion même d'universel. Car c'est la diversité qui depuis toujours réalise concrètement l'universel. Et l'unité du monde se tient, aujourd'hui sans doute encore plus qu'hier, dans l'interdépendance accrue entre ses parties et dans cette pluralité réelle qui s'en est désormais venue sous les yeux et les cieux de tout un chacun. C'est dans les luttes d'émancipation contre les rapports sociaux inégaux, d'exploitation et de domination, contre toutes les assignations, que l'universel quitte l'abstraction et se concrétise tout en s'enrichissant. Enfin, l'universel, propriété de tous et de personne, peut et doit ré-emprunter les voies démocratiques qui présidèrent à son invention — telle est sans doute aujourd'hui la condition même de son actualisation.